

République Française
Département : SAONE-ET-LOIRE - Arrondissement : Mâcon
CHANES - COMMUNE

Séance du mardi 31 mars 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente et un mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Philippe GENETIER.

Présents : Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Angélo CARINGI, Peggy ALVES DA COSTA, Nathalie SARRAU, Gilbert GUILLOUX, Pascal GONON, Patrick LAROCLETTE, Paul-Anthony BOUDIER, Florence MORARDET, Céline RUBIO, Dorothée LUCIANI, Frédéric LACROIX, Marion DUPUY-GAY, Jarod PARMENTIER

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Céline RUBIO

DE_2026_21 - Objet : COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Conformément à l'article L2121-22 du Code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. »

Le maire informe le conseil municipal que les commissions créées à l'initiative du conseil municipal doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle. La loi ne fixant pas de méthode particulière pour la répartition des sièges de chaque commission, le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique du conseil.

Il rappelle également que chaque commission devra disposer d'un représentant/responsable.

Il est proposé aux conseillers de constituer les commissions suivantes :

- Commission finances
- Commission urbanisme
- Commission PLU
- Commission bâtiments
- Commission voirie
- Commission communication
- Commission église
- Commission du conseil des jeunes et des affaires scolaires
- Commission gîte communal
- Commission communale d'action sociale
- Commission cimetière

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire est le président de droit de chaque mission.

LE CONSEIL, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de constituer les commissions communales comme suit :

SLOW

- Commission finances :
 - Référent : Philippe GENETIER
 - Membres : Angelo CARINGI, Gilbert GUILLOUX, Paul-Anthony BOUDIER, Marion DUPUY-GAY, Frédéric LACROIX et Patrick LAROCHE
- Commission urbanisme :
 - Référent : Philippe GENETIER
 - Membres : Angelo CARINGI, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Paul-Anthony BOUDIER, Patrick LAROCHE
- Commission PLU :
 - Référent : Philippe GENETIER
 - Membres : Angelo CARINGI, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Paul-Anthony BOUDIER, Patrick LAROCHE (des membres extérieurs seront ajoutés à cette commission)
- Commission bâtiments :
 - Référent : Philippe GENETIER
 - Membres : Angelo CARINGI, Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Paul-Anthony BOUDIER, Patrick LAROCHE
- Commission voirie :
 - Référent : Angelo CARINGI
 - Membres : Philippe GENETIER, Peggy ALVES DA COSTA, Jarod PARMENTIER, Frédéric LACROIX
- Commission communication :
 - Référent : Florence MORARDET
 - Membres : Dominique DEBAUX, Céline RUBIO, Pascal GONON
- Commission église :
 - Référent : Nathalie SARRAU
 - Membres : Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX (des membres extérieurs seront ajoutés à cette commission)
- Commission du conseil des jeunes et des affaires scolaires :
 - Référent : Céline RUBIO
 - Membres : Dominique DEBAUX, Dorothée LUCIANI
- Commission gîte communal :
 - Référent : Peggy ALVES DA COSTA
 - Membres : Céline RUBIO, Florence MORARDET, Pascal GONON, Dorothée LUCIANI
- Commission communale d'action sociale :
 - Référent : Nathalie SARRAU
 - Membres : Dominique DEBAUX, Gilbert GUILLOUX, Marion DUPUY-GAY (des membres extérieurs seront ajoutés à cette commission)
- Commission cimetière :
 - Référent : Dorothée LUCIANI
 - Membres : Dominique DEBAUX, Peggy ALVES DA COSTA

Fait en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Philippe GENETIER